

RAPPORT FINANCIER 2021¹

Introduction

Les fonds mis à disposition par la Commission au titre du budget ordinaire, ainsi que les contributions volontaires des CPC, ont permis d'œuvrer à la réalisation des objectifs de la Commission. Le rapport du présent exercice consolide la tendance des dernières années en ce qui concerne la nécessité de régulariser les activités qui sont financées par le Fonds de roulement dans le cadre du budget de la Commission, en raison de la situation de ce Fonds, qui met encore davantage en évidence l'importance que les Parties contractantes respectent leurs obligations financières.

L'exercice 2021 continue d'être affecté par les conséquences de la pandémie de COVID-19. Tous les chapitres liés aux voyages et aux réunions en présentiel ont été touchés et les dépenses qu'ils présentent ont été fortement réduites en raison des annulations. D'autres chapitres ont également été touchés, notamment ceux relatifs aux programmes de recherche, les centres de recherche ayant paralysé une grande partie de leurs activités. En conséquence, moins de dépenses ont été engagées au cours de cet exercice, et le fonds de roulement a donc retrouvé dans une certaine mesure les niveaux recommandés.

1 Rapport de l'auditeur- exercice 2020

Le cabinet d'audit BDO Auditores, S.L. a réalisé le rapport d'audit indépendant correspondant à l'exercice 2020.

Conformément à l'Article 12 du Règlement financier de la Commission, le Secrétaire exécutif a envoyé une copie du rapport de l'auditeur au gouvernement de toutes les Parties contractantes au mois de juin 2021 (Circulaire ICCAT # 321 AF/21). Le rapport de l'auditeur comprend les états budgétaires de l'ICCAT : Bilan, Composition et solde du Fonds de roulement, Dépenses budgétaires et extrabudgétaires, Revenus budgétaires et extrabudgétaires perçus, Situation des contributions des Parties contractantes, Composition et solde du fonds de roulement de l'eBCD et les Notes explicatives y afférentes, correspondant à l'exercice annuel clos le 31 décembre 2020. Il convient de souligner que le bilan, à la clôture de l'exercice 2020, dégageait un solde effectif en caisse et en banque de 9.901.784,25 euros, correspondant au montant disponible dans le fonds de roulement (891.080,91 euros, soit 21,10% du budget), au montant disponible dans le fonds de roulement de l'eBCD (279.305,21 euros), au montant disponible dans les fonds fiduciaires (7.019.500,26 euros), aux provisions de dépenses (88.830,13 euros), aux dettes pour achats ou prestations de service (154.914,34 euros), aux versements en attente d'application (112.951,53 euros), aux frais de l'exercice 2021 payés à l'avance (35.870,27 euros), aux paiements en instance d'application (18.237,78 euros), aux montants exigibles des fonds fiduciaires (963.682,00 euros) et aux versements anticipés au titre de contributions futures (2.372.991,92 euros).

À la clôture de l'exercice 2020, le solde du cumul des contributions en instance de recouvrement (correspondant à 2020 et aux années antérieures) s'élevait à 2.428.203,48 euros. Le solde des contributions en instance de recouvrement de l'eBCD présentait un montant total de 13.287,48 euros.

2 Situation financière de la seconde moitié du budget biennal - Exercice 2021

Toutes les opérations financières de la Commission correspondant à l'exercice 2021 ont été comptabilisées en euros. Les opérations financières effectuées en US\$ sont également enregistrées en euros, en utilisant le taux de change officiel qui est transmis tous les mois par les Nations Unies.

¹ Données rapportées au 22 octobre 2021.

Le budget ordinaire pour 2021, d'un montant de 4.489.286,68 euros, a été approuvé par la Commission lors des discussions de 2020 sur les questions essentielles de la Commission, en lieu et place de la 22e réunion extraordinaire de la Commission.

L'**état financier 2** présente la situation des contributions de chacune des Parties contractantes.

Le total des dettes accumulées au titre de contributions budgétaires et extrabudgétaires s'élève à 2.698.341,57 euros, montant incluant les contributions budgétaires ci-après : Angola (5.867,32 euros), Brésil (364.252,30 euros), Cabo Verde (190.929,44 euros), Ghana (258.750,98 euros), Guinée équatoriale (45.001,99 euros), République de Guinée (239.842,52 euros), Honduras (113.333,36 euros), Libéria (10.393,97 euros), Libye (74.957,76 euros), Mauritanie (147.026,97 euros), Namibie (43.742,44 euros), Nigéria (19.534,78 euros), Panamá (298.397,16 euros), St Vincent et les Grenadines (72.646,54 euros), Sao Tomé et Príncipe (100.599,63 euros), Sénégal (152.149,35 euros), Sierra Leone (45.198,09 euros), Syrie (3.930,99 euros), Royaume-Uni (4.489,64 euros) et Venezuela (426.041,86 euros), la contribution extrabudgétaire du Honduras (14.937,00 euros), ainsi que la dette de Cuba (66.317,48 euros), qui n'est plus Partie contractante à l'ICCAT.

L'**état financier 3** présente la liquidation budgétaire des dépenses, ventilée par chapitre.

Dépenses budgétaires

Au total, 69,48% du budget approuvé par la Commission a été dépensé. Quelques commentaires généraux par chapitre du budget sont présentés ci-après :

Chapitre 1 – Salaires. Les frais correspondant aux salaires et émoluments de 20 membres du personnel du Secrétariat sont à la charge de ce chapitre : dix fonctionnaires de la catégorie professionnelle ou de rang supérieur (un Secrétaire exécutif, un Responsable administratif et financier, une chef du Département d'application, deux Coordinateurs d'application, une gestionnaire VMS/responsable technique et quatre traductrices du département des publications), un fonctionnaire de la catégorie des services généraux (une personne chargée du courrier et des photocopies) et neuf employés affiliés au système de la sécurité sociale espagnole (deux traductrices du département des publications, une assistante d'application, une personne chargée du courrier et des photocopies, une secrétaire administrative, deux assistants administratifs, une comptable et une aide-comptable).

Au cours de l'année 2021, la Commission de la fonction publique internationale des Nations Unies a publié le nouveau barème des salaires et des pensions pour les fonctionnaires de la catégorie professionnelle ou de rang supérieur. Toutes ces augmentations sont incluses dans ce chapitre en respectant la date d'entrée en vigueur de ce barème.

En conséquence, le montant total du chapitre 1 comprend l'actualisation des barèmes en vigueur des salaires pour le personnel classé dans les catégories des Nations Unies, y compris l'ancienneté et l'apport au Plan de retraite Van Breda/CIGNA. De plus, ce chapitre inclut les coûts de la sécurité sociale espagnole du personnel du Secrétariat affilié à ce système, le remboursement des impôts visé par l'article 10 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT, les frais au titre de subsides pour études des fonctionnaires visés par l'article 16 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT, et l'indemnité d'affectation des fonctionnaires non-résidents (article 14), ainsi que les frais de formation du personnel du Secrétariat : cours d'anglais pour 6 fonctionnaires, cours d'espagnol pour 6 fonctionnaires, cours de français pour 15 fonctionnaires et un mastère en direction et gestion stratégique des achats pour un fonctionnaire.

Les dépenses à charge du chapitre 1 s'élèvent à 1.361.067,38 euros et représentent 73,58% du montant budgétisé.

Chapitre 2 – Voyages. le montant à charge de ce chapitre du budget s'élève à 987,55 euros (6,39% du montant budgétisé) et correspond aux frais de voyage du Secrétaire exécutif pour renouveler son passeport.

Chapitre 3 - Réunions de la Commission. ce chapitre comprend des dépenses encourues d'un montant de 46.941,05 euros (17,10% du budget), correspondant aux frais d'interprétation en ligne pour la réunion des

Chefs de délégation qui s'est tenue en juin 2021, aux frais de préparation de la réunion de la Commission de 2021, à la réservation d'hôtel pour le personnel de l'ICCAT, les interprètes et l'agence de gestion de la plateforme Zoom pour la réunion de la Commission de 2021, et aux heures supplémentaires du personnel pendant les Discussions de 2020 sur les questions essentielles de la Commission en lieu et place de la 22ème réunion extraordinaire de la Commission.

Chapitre 4 - Publications. Les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 8.577,31 euros (29,69% du montant budgétisé) et correspondent aux frais de reproduction de documents (1.734,61 euros) et de location des photocopieuses (6.842,70 euros)

Chapitre 5 - Équipement de bureau. Les dépenses à charge de ce chapitre correspondaient à deux chaises de bureau ergonomiques et à une cafetière (763,32 euros) (4,84% du montant budgétisé).

Chapitre 6 - Frais de fonctionnement. Les frais à charge de ce chapitre se chiffrent à 83.421,60 euros, soit 56,72% du montant budgétisé) et correspondent au matériel de bureau (2.471,53 euros) ; aux frais de communication : envoi du courrier officiel et des publications de l'ICCAT (2.626,71 euros) ; au service de téléphone (12.141,28 euros), au service de télécopie (473,70 euros) ; aux frais bancaires (8.023,44 euros) ; aux honoraires de l'auditeur (16.133,10 euros) ; aux assurances (1.877,28 euros), au nettoyage du bureau (23.279,39 euros); à la maintenance du bureau (2.229,42 euros), à d'autres frais tels que la location des garages, etc. (12.786,87 euros), ainsi qu'aux frais de représentation (1.378,88 euros).

Chapitre 7 - Frais divers. Des frais mineurs sont inclus dans ce chapitre du budget. Le montant des dépenses réalisées dans ce chapitre s'élève à 1.111,81 euros, soit 13,92% du montant budgétisé.

Chapitre 8 - Coordination de la recherche. Les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 903.197,81 euros (69,19% du montant budgétisé). Celles-ci sont ventilées dans les sous-chapitres suivants :

a) *Salaires:* Ce sous-chapitre comprend les salaires et émoluments de neuf membres du personnel du Secrétariat : sept fonctionnaires de la catégorie professionnelle ou de rang supérieur (un Secrétaire exécutif adjoint, un chef du département de la recherche et des statistiques, un analyste des données halieutiques, une experte en dynamique des populations, un coordinateur des prises accessoires, un biostatisticien, un programmeur de bases de données, un expert en technologie de l'information et deux employés affiliés au système de la sécurité sociale espagnole (un programmeur de bases de données et webmaster et un technicien en programmation).

Les observations formulées au Chapitre 1 sur le barème des salaires en vigueur en 2021 pour le personnel classé dans la catégorie des Nations Unies s'appliquent également à ce sous-chapitre, ainsi que les coûts de la Sécurité sociale espagnole pour le personnel du Secrétariat affilié à ce Système, le remboursement des impôts, tel qu'il est stipulé à l'Article 10 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT et les frais au titre de subsides pour études des fonctionnaires visés par l'Article 16 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT.

Les frais à charge de ce sous-chapitre s'élèvent à 776.509,18 euros.

- b) *Missions pour l'amélioration des statistiques :* aucun frais n'a été réalisé au titre de ce sous-chapitre.
- c) *Statistiques-Biologie :* les frais à charge de ce sous-chapitre correspondent à l'achat d'un ordinateur, à la rénovation de licences et à deux firewalls Fotigate (15.122,46 euros).
- d) *Informatique :* Les frais à charge de ce sous-chapitre (37.692,91 euros) correspondent à l'achat d'ordinateurs, programmes, extension de mémoire, maintenance des serveurs et à l'achat de divers matériels informatiques.
- e) *Maintenance de la base de données :* Les frais à charge de ce sous-chapitre (19.471,86 euros) correspondent à la maintenance de la station de stockage hautes performances, aux licences annuelles, aux programmes spécifiques pour les statistiques, au service de copies de sauvegarde et à la maintenance de l'appareil de climatisation du serveur.

- f) *Ligne de télécommunications – Domaine Internet* : Les frais à charge de ce sous-chapitre (20.364,47 euros) correspondent aux dépenses pour la maintenance du courrier électronique de l'ICCAT, les services dans le nuage, ainsi que des lignes ADSL et à la maintenance de la page web.
- g) *Réunions scientifiques (SCRS inclus)* : le montant à charge de ce sous-chapitre s'élève à 34.036,93 euros, correspondant au service d'interprétation simultanée en ligne pour la réunion annuelle du Comité permanent de la recherche et des statistiques (SCRS) et aux licences annuelles de Zoom pour les réunions en ligne.
- h) *Frais divers* : aucune dépense n'a été réalisée au titre de ce sous-chapitre.

Chapitre 9 - Services nécessitant une consultation externe spécialisée (c'est-à-dire conseil juridique, projet de gestion de la qualité totale, etc.). Les frais à charge de ce chapitre (42.787,06 euros, soit 80,77% du montant budgétisé), correspondent au conseil juridique, au développement de la politique de sécurité informatique de l'ICCAT et au rapport d'évaluation du profil et de la charge de travail du personnel du Secrétariat.

Chapitre 10 – Fonds de cessation de service. L'intégralité des frais budgétisés (63.561,30 euros, soit 100%) a été inclus dans ce chapitre et a été transféré au fonds de cessation de service (point 4 du présent rapport).

Chapitre 11 – Programmes de recherche. Les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 404.500,00 euros (100,00% du montant budgétisé). Celles-ci sont ventilées dans le sous-chapitre suivant :

- a) *Programme stratégique pour la recherche* : les Parties contractantes ont financé un budget de 404.500,00 euros en tant que contribution budgétaire de l'ICCAT à ce programme. Le tableau qui lui est consacré donne la ventilation des versements et dépenses (point 20 du présent rapport).

Chapitre 12 – Application. Les dépenses à charge de ce chapitre du budget s'élèvent à 27.800,34 euros (89,97% du montant budgétisé) et correspondent à l'envoi et à l'achat de drapeaux d'inspection et de rapports d'inspection au port, à la traduction du manuel d'inspection au port et à la maintenance du système VMS.

Chapitre 13 – Voyages. Les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 43.623,28 euros (53,72% du montant budgétisé). Celles-ci sont ventilées dans les sous-chapitres suivants :

- a) *Voyages des Présidents de l'ICCAT et du SCRS* : cette rubrique inclut les frais de voyage du Président de la Commission à Tolède pour assister à la réunion de la Commission de 2021 (3.623,28 euros).
- b) *Fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF)* : ce sous-chapitre inclut le financement de l'ICCAT au fonds spécial pour la participation aux réunions qui a été approuvé en 2020, et qui s'élève à 40.000,00 euros.
- c) *Voyage des mandataires de l'ICCAT (Parties contractantes en développement de l'ICCAT)* : aucune dépense n'a été effectuée au titre de ce sous-chapitre.

Chapitre 14 - Système intégré de gestion en ligne. Les frais correspondant aux salaires de deux membres du personnel du Secrétariat de la catégorie professionnelle ou de rang supérieur (développeurs de logiciels) sont à la charge de ce chapitre. Les observations formulées au chapitre 1 concernant le barème des traitements en vigueur en 2021 pour le personnel classé dans la catégorie des Nations unies s'appliquent également à ce chapitre. Le service des serveurs en nuage et autres logiciels a également été imputé à ce chapitre. Les frais à charge de ce chapitre s'élèvent à 113.332,66 euros ((55,02% du budget).

Dépenses extrabudgétaires

Les frais extrabudgétaires réalisés jusqu'au 22 octobre 2021 s'élèvent à 115.650,48 euros et sont détaillés au point 24 du présent rapport.

Outre les coûts des réunions intersessions, cette rubrique comprend le remboursement d'un billet d'avion en raison de la pandémie (1.108,72 euros) et les frais de voyage de deux interprètes arabes à Tolède pour la réunion de la Commission de 2021 (1.215,34 euros).

L'état financier 4 présente les revenus budgétaires et extrabudgétaires perçus par la Commission.

Revenus budgétaires

Les contributions perçues et distribuées par groupes ont été les suivantes :

Groupes	Nombre de Parties contractantes				Contributions		
	Total	Paiement total	Paiement partiel	En instance	Budget	Payé	%
A	9	8	1	0	2 648 679,14	2 644 189,50	99,83
B	5	2	0	3	673 392,99	185 033,64	27,48
C	22	15	0	7	987 643,10	459 205,76	46,50
D	16	7	0	9	179 571,47	69 516,94	38,71
TOTAL	52	32	1	19	4 489 286,70	3 357 945,84	74,80

Du budget approuvé, les revenus perçus et appliqués pour les contributions versées au titre de 2021 s'élevaient à 3.357.945,84 euros, ce qui représente 74,80% du budget. Seules trente-deux Parties contractantes sur les 52 comprises dans ledit budget ont versé la totalité de leur contribution (Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Barbade, Belize, Canada, République populaire de Chine, Corée, Côte d'Ivoire, Curaçao, Egypte, El Salvador, États-Unis, France (St Pierre et Miquelon), Gabon, Gambie, Grenade, Guatemala, Guinée Bissau, Islande, Japon, Maroc, Mexique, Nicaragua, Norvège, Philippines, Russie, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Union européenne et Uruguay). Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a payé 96,57% (126.559,31 euros).

Les contributions au budget ordinaire de 2021 en instance de versement par les Parties contractantes au 22 octobre 2021 s'élèvent à 1.131.340,86 euros, soit 25,20% de celui-ci.

Le versement anticipé du Gabon de 25.336,46 euros a été appliqué au paiement total de sa contribution au titre de 2021, avec un solde en sa faveur de 9.829,17 euros, qui sera appliqué au paiement de futures contributions. Un nouveau versement anticipé du Guatemala (0,01 euro) a également été reçu et sera appliqué au paiement des contributions futures, en plus du versement anticipé du Bénin (200,86 euros) après annulation de sa dette, qui est en attente de remboursement lorsque nous serons informés des données nécessaires pour l'effectuer.

Revenus extrabudgétaires

Les revenus extrabudgétaires perçus s'élèvent à 595.279,29 euros. Ces recettes comprennent la contribution volontaire du Taipei chinois (100.000,00 euros), les contributions volontaires à l'ICCAT des programmes extrabudgétaires gérés par le Secrétariat au titre de frais de gestion (*overhead*) : Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements (17.528,92 euros), Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée (61.721,84 euros), Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP) (20.000 euros), projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (phase 2) (JCAP-2) (14.768,20 euros) et programme de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Atlantique (AOTTP) (150.448,97 euros).

Sont également inclus les revenus financiers reçus pour les intérêts bancaires (51,81 euros), le remboursement de la TVA (20.756,30 euros), les revenus reçus de l'Union européenne pour la réunion de la Sous-Commission 4, la réunion du Groupe de travail IMM et les réunions en ligne de la Sous-Commission 1, de la Sous-Commission 2 et du Groupe de travail IMM (210.000,00 euros), et un ajustement des revenus des exercices précédents (3,25 euros).

Revenus au titre d'arriérés de contributions accumulés

Les revenus au titre d'arriérés de contributions accumulés s'élèvent à 861.202,77 euros et correspondent aux contributions aux budgets précédents versées par la Barbade (6.017,61 euros), le Brésil (422.895,50 euros), l'Égypte (6.430,31 euros), la Gambie (3.692,57 euros), le Ghana (127.008,00 euros), la Grenade (4.961,48 euros), le Guatemala (0,01 euro), la Guinée-Bissau (10.767,80 euros), le Liberia (7.392,70 euros), le Mexique (22.718,45 euros), la Namibie (42.745,85 euros), le Nigeria (2.903,10 euros), le Panama (127.950,00 euros), Sao Tomé-et-Principe (30.000,00 euros), Trinité-et-Tobago (20.445,31 euros), le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (3.643,96 euros), l'Uruguay (19.845,93 euros) et la contribution extrabudgétaire de la Gambie (1.784,19 euros).

L'état financier 5 présente la composition et le solde du fonds de roulement qui affiche un solde comptable positif de 2.488.185,86 euros (soit 55,42% du budget). Le fonds est composé du solde à l'ouverture de l'exercice (891.080,91 euros), de la liquidation des revenus et des frais au budget de l'exercice (256.273,37 euros), de la liquidation des revenus et dépenses non inclus dans le budget de l'exercice (479.628,81 euros) et des contributions versées à des budgets antérieurs (861.202,77 euros). L'estimation des frais jusqu'à la fin de 2021 s'élève à 1.147.712,71 euros (cf. **état financier 3**). Par conséquent, si aucun nouveau revenu n'est apporté au fonds de roulement, le résultat prévu à la clôture de l'exercice 2021 serait un solde comptable positif de 1.340.473,15 euros (29,86% du budget).

L'état financier 6 présente le cash flow de l'exercice 2021, en ce qui concerne les revenus et dépenses effectifs.

L'état financier 7 présente la situation en caisse et en banque avec un solde de 11.588.485,70 euros, lequel correspond au montant total disponible dans le fonds de roulement (2.488.185,86 euros), au montant disponible dans le fonds de roulement de l'eBCD (585 839,63 euros), ainsi qu'au montant disponible dans le fonds du système intégré de gestion en ligne (58 782,67 euros), dans le fonds de cessation de service (310.396,65 euros), au montant disponible du programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer (365.596,80 euros), au montant disponible du programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique I-X (253.606,21 euros), au montant disponible du programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique XI (939.572,06 euros), au montant disponible du programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et la Méditerranée (3.099.235,89 euros), au montant disponible dans le Fonds spécial pour les données - République populaire de Chine (133.501,75 euros), au montant disponible dans le Fonds spécial pour la participation aux réunions (455.811,72 euros), au montant disponible dans le Fonds spécial pour les données - États-Unis (469.597,84 euros), au montant disponible dans le Fonds des Etats-Unis pour le renforcement des capacités (312.134,75 euros), au montant disponible dans le fonds du Maroc pour soutenir la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission (125.675,65 euros), au montant disponible dans le programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les thonidés tropicaux (20.206,26 euros), au montant disponible dans le Fonds spécial pour le suivi, le contrôle et la surveillance (MCSF) (80.995,15 euros), au montant disponible dans le Fonds de l'Union européenne pour le renforcement des capacités (140.000,00 euros), au montant disponible dans le Fonds de la Tunisie pour la participation aux réunions de la Commission (34.549,82 euros), au montant disponible dans le Programme stratégique pour la recherche (849.989,51 euros), au montant disponible dans le Fonds des États-Unis pour les thonidés tropicaux (84.688,60 euros), au montant disponible dans le fonds du système intégré de gestion en ligne de l'Union européenne (23.246,84 euros), aux dettes pour achats ou prestations de services (30.399,70 euros), aux versements en attente d'application (7.626,81 euros), aux versements anticipés de contributions futures (10.030,04 euros), aux versements anticipés des fonds fiduciaires (761.319,67 euros), aux dépenses anticipées (26.950,22 euros) et aux paiements en instance d'application (25.553,96 euros).

L'état financier 8 présente la composition et le solde du Fonds de roulement eBCD qui affiche un solde comptable positif de 585.839,63 euros. Le fonds est constitué du solde à l'ouverture de l'exercice 2021, qui est de 279.305,21 euros.

Il comprend également la liquidation des revenus et des frais au budget eBCD de l'exercice (297.426,14 euros). Sur le budget approuvé, les recettes reçues et appliquées au titre des contributions eBCD de 2021 s'élèvent au total à 459.742,55 euros. Quinze des 19 Parties contractantes incluses dans ce budget ont payé

leur contribution à l'eBCD (Albanie, Algérie, Canada, Chine, France (St. Pierre & Miquelon), Corée, Egypte, Islande, Japon, Maroc, Mexique, Norvège, Turquie, Union européenne et Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord.

D'autre part, une dépense à hauteur de 162.316,41 euros a été réalisée, correspondant à la maintenance et à l'assistance aux utilisateurs, au salaire d'un développeur full stack ainsi qu'aux frais bancaires et aux dépenses d'interprétation simultanée en ligne de la réunion du Groupe de travail technique sur l'eBCD.

Enfin, le fonds comprend également les contributions eBCD versées aux budgets précédents, pour un montant total de 9.108,28 euros, par la Chine (6.805,03 euros), l'Egypte (1.458,25 euros) et le Mexique (845,00 euros).

Il convient de noter qu'en ce qui concerne le budget eBCD de 2019, les contributions de la Libye et de la Syrie n'ont pas été reçues, qu'en ce qui concerne le budget eBCD de 2020, les contributions de la Libye et de la Syrie n'ont pas été reçues et que les contributions des Etats-Unis, de la Libye, de la Syrie et de la Tunisie n'ont pas été reçues au budget eBCD de 2021.

3 Fonds de cessation de service

<i>Fonds de cessation de service</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2021	246.835,35€
REVENUS	
Financé par l'ICCAT	63.561,30 €
Total revenus	63.561,30 €
DÉPENSES	
Dépenses du fonds	0,00 €
Total dépenses	0,00 €
Solde au 22 octobre 2021	310.396,65 €

4 Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (phase 2) (JCAP-2)

Le Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (phase 2) (JCAP-2) a démarré au mois de décembre 2019 pour une durée de cinq ans. Celui-ci continue de faire l'objet d'une comptabilité indépendante. Cependant, la gestion de certaines dépenses et revenus du Projet est réalisée par l'ICCAT comme entité administrative ; c'est la raison pour laquelle ces concepts apparaissent dans les comptes de l'ICCAT et sont annulés lorsqu'ils sont remboursés à l'ICCAT.

Même si la comptabilité et l'audit de ce projet s'effectuent de manière indépendante, conformément à la recommandation des auditeurs, des comptes transitoires ont été inclus dans le bilan, lesquels reflètent le solde bancaire du projet au 31 décembre 2020 et 2019.

5 Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer

Depuis le mois d'avril 2007, un contrat est signé tous les ans avec le consortium MRAG/CapFish aux fins de la mise en œuvre du Programme régional d'observateurs de l'ICCAT, conformément à la *Recommandation de l'ICCAT établissant un programme pour le transbordement* [Rec. 06-11]. Ce Programme a été financé par les contributions volontaires du Belize, de la République Populaire de Chine, de la Corée, de la Côte d'Ivoire, du Japon, de la Namibie, de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, du Sénégal et du Taipei chinois. La liquidation du Programme des années 2019/2020 est la suivante :

<i>Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2020/2021</i>	
Revenus	501.327,08 €
1.1 Revenus au titre de contributions	501.327,08 €
Dépenses	177.205,92 €
1. Contrat avec l'agence d'observateurs	
1.1 Formation	0,00 €
1.2 Déploiement d'observateurs	98.431,95 €
1.3 Gestion et activités d'appui	52.625,90 €
2. Voyages	
2.1 Billets d'avion	7.161,44 €
3. Frais du Secrétariat	
3.1 Heures du personnel	17.528,92 €
3.2 Contingences	1.457,71 €
Solde 2020/2021	324.121,16 €

Il se dégage un reliquat de 324.121,16 euros. La distribution est présentée ci-après :

<i>CPC</i>	<i>Contribution (€)</i>	<i>Distribution du solde de 2020/21 (€)</i>
China RP	108 279,62	70 005,62
Corée	9 748,83	6 302,87
Côte d'Ivoire	6 321,41	4 086,96
Japon	168 385,05	108 865,37
Namibie *	3 706,90	2 396,61
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	7 227,02	4 672,46
Sénégal	4 470,32	2 890,18
Taipei chinois	193 187,93	124 901,09
TOTAL	501 327,08	324 121,16

* On a déduit de ce montant la contribution de la Namibie pour 2020/2021, qui n'avait pas été payée pendant la période. Le solde de la Namibie s'élève donc à 993,60 euros.

Au mois d'avril 2021, le contrat signé avec l'agence d'observateurs a été prolongé d'un an. Et le Sénégal a notifié qu'il se retirait du programme.

Le solde 2020/21, ainsi que ceux des périodes précédentes, ont été utilisés comme contributions pour 2020/21.

Le solde suivant se dégage au 22 octobre 2021 :

<i>Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2021/2022</i>	
REVENUS	369.581,90 €
<i>1.1 Revenus au titre de contributions</i>	<i>369.581,90 €</i>
Contribution Rép. pop. de Chine	70.051,75 €
Contribution Corée	14.920,24 €
Contribution Côte d'Ivoire	4.134,60 €
Contribution Japon	149.509,55 €
Contribution Namibie	993,60 €
Contribution Saint-Vincent et les Grenadines	5.071,07 €
Contribution Taipei Chinois	124.901,09 €

DÉPENSES		3.985,10 €
1. Contrat avec l'agence d'observateurs		
1.1 Formation		0,00€
1.2 Déploiement d'observateurs		0,00 €
Jours en mer	0,00 €	
Jours de voyage	0,00 €	
Équipement	0,00 €	
1.3 Gestion et activités d'appui		0,00 €
Jours en mer	0,00 €	
Jours de voyage	0,00 €	
2. Voyages		
2.1 Billets d'avion		0,00 €
3. Frais du Secrétariat		
3.1 Contingences		3.985,10 €
Journées de gestion-SBT	3.798,00 €	
Frais bancaires	187,10 €	
Solde au 22 octobre 2021		365.596,80 €

6 Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée

Afin de mettre en œuvre les dispositions de la *Recommandation de l'ICCAT pour amender la recommandation de l'ICCAT visant à l'établissement d'un programme pluriannuel de rétablissement pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée* [Rec. 08-05], le Programme régional d'observateurs a été initié en 2009, en ce qui concerne les fermes de thon rouge ; depuis 2010, il a également été mis en œuvre à bord des navires et depuis 2013 également dans les madragues ; à cet effet le Secrétariat a reconduit un contrat avec le consortium MRAG/Cofrepêche afin de réaliser le recrutement et le déploiement des observateurs. Le financement dudit programme est réalisé par les opérateurs des navires, des fermes et des madragues. Le solde du programme au 22 octobre 2021 se dégage comme suit :

Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée

a) Fermes de thon rouge

REVENUS		1.185.065,45 €
1.1 Revenus au titre de contributions		1.185.065,45 €
DÉPENSES		538.236,02 €
1. Contrat avec l'agence d'observateurs		
1.1 Formation et équipement		26.332,66 €
Formation	26.332,66 €	
1.2 Mobilisation et coûts y afférents		58.842,76 €
Jours de voyage	24.069,60 €	
Frais de déplacement	18.095,66 €	
Séances informatives	16.677,50 €	
1.3 Assignation d'observateurs		452.594,10 €
Jours à la ferme	452.594,10 €	
2. Frais du Secrétariat		
2.1 Contingences		466,50 €
Frais bancaires	466,50 €	
Solde a)		646.829,43 €

b) Navires		
REVENUS		4.028.541,45 €
1.1 Revenus au titre de contributions		4.028.541,45 €
DÉPENSES		1.837.533,72 €
1. Contrat avec l'agence d'observateurs		
1.1 Formation et équipement		244.833,43 €
Formation	212.833,30 €	
Équipement	32.000,13 €	
1.2 Mobilisation et coûts y afférents		369.293,91 €
Jours de voyage - assignation	125.857,60 €	
Dépenses de voyage - assignation	104.310,11 €	
Séances informatives	95.332,90 €	
Jours de voyage – séances informatives	43.793,30 €	
1.3 Assignation d'observateurs		1.222.681,25 €
Jour en mer	1.222.681,25 €	
2. Frais du Secrétariat		
2.1 Contingences		725,13 €
Frais généraux - heures de travail du personnel	0,00 €	
Frais bancaires	725,13 €	
Solde b)		2.191.007,73 €
c) Madragues		
REVENUS		272.780,20 €
1.1 Revenus au titre de contributions		272.780,20 €
DÉPENSES		34.756,44 €
1. Contrat avec l'agence d'observateurs		
1.1 Formation et équipement		22.018,26 €
Formation	22.018,26 €	
1.2 Mobilisation et coûts y afférents		2.709,18 €
Jours de voyage	1.002,90 €	
Frais de déplacement	1.371,98 €	
Séances informatives	334,30 €	
1.3 Assignation d'observateurs		10.029,00 €
Jours passés dans la madrague	10.029,00 €	
2. Frais du Secrétariat		
2.1 Contingences		0,00 €
Solde c)		238.023,76 €
d) Fonds du programme		23.374,97 €
Solde à l'ouverture	22.487,93 €	
Revenus du fonds	15.430,46 €	
Ajustements au titre de la distribution de la dépense	(2,38 €)	
Frais bancaires du Programme	(14.541,04 €)	
Solde au 22 octobre 2021		3.099.235,89 €

Outre ce solde, les comptes de la Commission présentent un reliquat pour les navires au titre de 2010/2011 d'un montant de 12.172,44 euros, de 2011/2012 d'un montant de 6.432,75 euros, de 2012/2013 d'un montant de 14.937,97 euros, de 2013/2014 d'un montant de 23.258,27 euros, de 2014/2015 d'un montant de 13.226,20 euros, de 2015/2016 d'un montant de 55.131,83 euros, de 2016/2017 d'un montant de 47.475,34 euros, de 2017/2018 d'un montant de 31.062,81, de 2018/2019 d'un montant de 72.023,38 euros, de 2019/2020 d'un montant de 151.255,73 euros, de 2020/2021 d'un montant de

211.048,62 euros, de 2021/2022 d'un montant de 44.353,00 euros et pour les fermes et les madragues le solde est de 33.269,63 euros et 12.359,16 euros, respectivement (versements anticipés du Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée), correspondant aux fonds disponibles des fermes et des navires qui ont participé au cours des périodes antérieures et qui n'ont pas sollicité le remboursement.

7 Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique

Lors de sa 16^e réunion extraordinaire, la Commission a appuyé la création d'un programme coordonné de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique pour une période initiale de cinq ans. La liquidation et le solde de la dixième phase du programme, dont les activités ont officiellement débuté le 1^{er} janvier 2020 et se sont terminées le 31 juillet 2021, ont été comme suit :

<i>Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique - Phases I-IX</i>	
Solde phase I	46.094,81 €
Solde phase II	(5.823,03 €)
Solde phase III	(78.893,00 €)
Solde phase IV	62.909,49 €
Solde phase V	67.037,12 €
Solde phase VI	85.932,65 €
Solde phase VII	101.049,74 €
Solde phase VIII	191.892,84 €
Solde phase IX	81.848,12 €
Solde phase X	(298.442,53€)
Revenus phase X	1.538.228,14 €
Contribution volontaire de l'Albanie	4.190,95 €
Contribution volontaire de l'Algérie	38.846,87 €
Contribution volontaire du Canada	18.843,04 €
Contribution volontaire de la Rép. pop. de Chine	2.417,85 €
Contribution volontaire de la Corée	4.943,17 €
Contribution volontaire de l'Égypte	7.146,10 €
Contribution volontaire des États-Unis	8.420,00 €
Contribution volontaire du Japon	68.344,70 €
Contribution volontaire de la Libye	55.342,01 €
Contribution volontaire du Maroc	79.198,18 €
Contribution volontaire de la Norvège	19.000,00 €
Contribution volontaire de la Tunisie	59.028,97 €
Contribution volontaire de la Turquie	50.506,30 €
Contribution volontaire de l'Union européenne	1.120.000,00 €
Contribution volontaire du Taipei chinois	2.000,00 €
Dépenses phase X	1.675.775,74 €
Personnel de l'ICCAT/Personnel engagé par le GBYP	399.932,35 €
Équipement	17.910,81 €
Experts externes (chargés de la coordination)	15.046,00 €
Mise en œuvre d'autres contrats (récupération de données, prospections aériennes, marquage, études biologiques, etc.)	1.313.511,03 €
Autres dépenses (voyages, consommables, cours de formation, etc.)	90.270,48 €
Solde phases I-X	253.606,21 €

La onzième phase du programme a débuté le 1^{er} janvier 2021. Les Parties qui ont versé des contributions volontaires et les dépenses encourues jusqu'au 22 octobre 2021 sont énumérées ci-dessous :

<i>Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique - Phase XI</i>	
Revenus	1.133.826,65 €
Contribution volontaire de l'Albanie	3.208,52 €
Contribution volontaire de l'Algérie	31.235,92 €
Contribution volontaire du Canada	19.917,67 €
Contribution volontaire de la Corée	3.774,73 €
Contribution volontaire du Japon	53.204,87 €
Contribution volontaire du Maroc	61.981,13 €
Contribution volontaire de la Norvège	19.000,00 €
Contribution volontaire de la Turquie	43.503,81 €
Contribution volontaire de l'Union européenne	896.000,00 €
Contribution volontaire du Taipei chinois	2.000,00 €
Dépenses	194.254,59 €
Personnel de l'ICCAT/Personnel engagé par le GBYP	23.643,44 €
Équipement	89,35 €
Experts externes (chargés de la coordination)	0,00 €
Mise en œuvre d'autres contrats (récupération de données, prospections aériennes, marquage, études biologiques, etc.)	164.151,59 €
Autres dépenses (voyages, consommables, cours de formation, etc.)	6.370,21 €
Solde au 22 octobre 2021	939.572,06 €

8 Fonds spécial pour les données - République populaire de Chine

Suite à l'initiative des États-Unis de contribuer au Fonds spécial pour les données depuis l'approbation de la *Résolution de l'ICCAT visant à améliorer la collecte des données et l'assurance de la qualité* [Rés. 03-21], la République populaire de Chine, poursuivant le même objectif, verse depuis 2011 des contributions volontaires. En date du 22 octobre 2021, ce fonds présente le solde suivant :

<i>Fonds spécial pour les données - République populaire de Chine</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2021	118.424,45 €
REVENUS	
Contribution volontaire	15.084,00 €
Total revenus	15.084,00 €
DÉPENSES	
Frais bancaires	6,70 €
Total dépenses	6,70 €
Solde au 22 octobre 2021	133.501,75 €

9 Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF)

La Commission a approuvé à sa réunion de 2014 la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 11-26 sur l'établissement d'un fonds de participation aux réunions destiné aux Parties contractantes en développement de l'ICCAT* [Rec. 14-14]. À cette fin, la Commission a convenu d'allouer un montant de 40.000,00 euros à charge du chapitre 13 b) du budget de l'ICCAT. En 2021, aucun déplacement

n'a eu lieu à charge de ce fonds, en raison des réunions en ligne organisées à la suite de la pandémie de COVID-19. En date du 22 octobre 2021, ce fonds présente le solde suivant :

Fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF)

Solde à l'ouverture de l'exercice 2021	415.811,72 €
REVENUS	
Budget ICCAT	40.000,00 €
Total revenus	40.000,00 €
DÉPENSES	
Dépenses du fonds	0,00 €
Total dépenses	0,00 €
Solde au 22 octobre 2021	455.811,72

10 Fonds spécial pour les données

À sa réunion de 2003, la Commission a approuvé la *Résolution de l'ICCAT visant à améliorer la collecte des données et l'assurance de la qualité* [Rés. 03-21]. Depuis 2005, le Secrétariat reçoit, à cette fin, des contributions des États-Unis visant à maintenir le Fonds spécial pour les données. Ce fonds a financé les dépenses relatives au contrat de courte durée concernant la collecte d'échantillons biologiques aux fins de l'étude de la croissance des istiophoridés dans l'Atlantique Est. Comme les dépenses sont imputées au programme de recherche stratégique, le montant correspondant au contrat a été transféré en tant que recette du programme de recherche stratégique. En date du 22 octobre 2021, ce fonds présente le solde suivant :

Fonds spécial pour les données

Solde à l'ouverture de l'exercice 2021	395.274,80 €
REVENUS	
Contribution volontaire des États-Unis	99.356,00 €
Total revenus	99.356,00 €
DÉPENSES	
Dépenses du fonds	25.032,96 €
Total dépenses	25.032,96 €
Solde au 22 octobre 2021	469.597,84 €

11 Fonds des États-Unis visant au renforcement des capacités

En 2008, les États-Unis ont fait savoir au Secrétariat qu'ils allaient réaliser diverses contributions volontaires dans l'objectif de créer un fonds spécifique pour financer les activités destinées à renforcer les capacités de collecte et de gestion des données des Parties contractantes qui disposaient d'une capacité plus faible. Le solde suivant se dégage au 22 octobre 2021 :

<i>Fonds des États-Unis visant au renforcement des capacités</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2021	312.134,75 €
REVENUS	
Contribution volontaire des États-Unis	0,00 €
Total revenus	0,00 €
DÉPENSES	
Dépenses du fonds	0,00 €
Total dépenses	0,00 €
Solde au 22 octobre 2021	312.134,75 €

12 Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission

Depuis 2013, le Maroc contribue à ce fonds afin de faciliter la participation des membres de sa délégation aux réunions du SCRS et de la Commission et aux autres réunions spécifiques. En 2021 et en raison de la pandémie de COVID-19, aucun voyage n'a été organisé par le Secrétariat. En date du 22 octobre 2021, ce fonds présente le solde suivant :

<i>Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2021	68.836,84 €
REVENUS	
Contribution volontaire du Maroc	56.838,81 €
Total revenus	56.838,81 €
DÉPENSES	
Dépenses du fonds	0,00 €
Total dépenses	0,00 €
Solde au 22 octobre 2021	125.675,65 €

13 Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les thonidés tropicaux

Dans le but de mettre en œuvre les dispositions de la *Recommandation de l'ICCAT sur un programme pluriannuel de conservation et de gestion pour le thon obèse et l'albacore* (Rec. 11-01), le Secrétariat a signé un contrat avec COFREPECHE afin de mettre en œuvre le Programme régional d'observateurs pour les thonidés tropicaux. En 2013, des fonds provenant du Belize (20.000,00 euros), de Cabo Verde (10.000,00 euros), de la Côte d'Ivoire (4.980,00 euros), du Curaçao (15.000,00 euros), du Ghana (69.927,50 euros), du Guatemala (21.564,00 euros), du Panama (10.000,00 euros) et de l'Union européenne (110.000,00 euros) ont été reçus à cet effet. En 2014, la Commission a approuvé la *Recommandation de l'ICCAT sur un programme pluriannuel de conservation et de gestion pour les thonidés tropicaux* [Rec. 14-01], laquelle ne prévoit pas le recours à des observateurs régionaux ; c'est la raison pour laquelle il a été procédé en 2015 à la liquidation du solde du programme entre ses participants. Au 22 octobre 2021, un reliquat de 20.206,26 euros se dégage encore et le Secrétariat attend de procéder à son remboursement. Les montants en attente de remboursement sont les suivants : 3.704,13 euros à la Côte d'Ivoire et 16.502,13 euros au Guatemala.

14 Fonds spécial pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)

À sa réunion de 2013, la Commission a approuvé la *Recommandation de l'ICCAT sur l'établissement d'un fonds pour le renforcement des capacités scientifiques pour les États en développement qui sont des Parties contractantes de l'ICCAT* (Rec. 13-19). À cette fin, la Commission a convenu d'allouer 80.000 euros à charge du fonds de roulement de l'ICCAT. En raison de la faible activité réalisée dans le cadre de ce fonds, en 2017, la Commission a décidé de maintenir ce fonds actif pour des activités futures, mais sans solde.

15 Programme ICCAT de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Atlantique (AOTTP)

Au 30 juin 2015, le Secrétariat avait signé un contrat avec l'Union européenne aux fins de la mise en œuvre du Programme ICCAT de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Atlantique (AOTTP). Le contrat avait une durée de cinq ans, avec possibilité d'extension de 18 mois pour l'analyse des données et il disposait d'un budget de 15.000.000,00 euros ; sur ce montant, l'Union européenne a financé un maximum de 13.480.000,00 euros (90%). Les 10% restants ont dû être assumés par l'ICCAT ou par les CPC de l'ICCAT.

Au cours de la première année du programme, des contributions volontaires au programme avaient été reçues des États-Unis (77.400,00 euros) (un revenu de 53.820,00 euros et le transfert du solde du Programme de marquage des thonidés tropicaux d'un montant de 23.580,00), du Taipei chinois d'un montant de 30.000,00 euros (deux revenus de 5.000,00 euros et le transfert du solde du Programme de recherche sur le germon - d'un montant de 20.000,00 euros) et de l'ICCAT à travers le fonds de roulement, d'un montant de 194.397,00 euros, en plus de la contribution initiale de 2.715.900,00 euros de l'Union européenne.

Au cours de la deuxième année du programme, des contributions volontaires avaient été reçues des États-Unis à hauteur de 31.360,00 euros, du Canada à hauteur de 94.388,21 euros (une contribution à hauteur de 47.049,33 euros et une autre à hauteur de 47.338,88 euros), du Taipei chinois à hauteur de 5.000,00 euros et une contribution de l'ICCAT à travers le fonds de roulement, d'un montant de 345.578,99 euros, en plus de la contribution de 4.267.255,04 euros de l'Union européenne.

Au cours de la troisième année du programme, des contributions volontaires avaient été reçues des États-Unis à hauteur de 32.981,68 euros, du Taipei chinois à hauteur de 5.000,00 euros et une contribution de l'ICCAT à travers le fonds de roulement, d'un montant de 462.544,32 euros, en plus de la contribution de l'Union européenne à hauteur de 4.504.734,00 euros.

Au cours de la quatrième année du programme, des contributions volontaires avaient été reçues des États-Unis à hauteur de 51.780,00 euros, du Taipei chinois à hauteur de 5.000,00 euros et une contribution de l'ICCAT à travers le fonds de roulement, d'un montant de 73.100,90 euros, en plus de la contribution de l'Union européenne à hauteur de 644.110,96 euros.

Au cours de sa cinquième année, le programme reçu une contribution volontaire des États-Unis à hauteur de 64.326,00 euros, du Japon à hauteur de 12.355,47 euros, du Sénégal (Gaïpes) à hauteur de 5.370,93 euros, du Taipei chinois à hauteur de 8.000,00 euros, des intérêts bancaires d'un montant de 247,06 euros et le remboursement de 30.093,24 euros au fonds de roulement de l'ICCAT, après la liquidation de la totalité du programme, en plus de la contribution de 1.086.635,79 euros de l'Union européenne.

En vertu du contrat signé avec l'Union européenne pour la cinquième et dernière année du programme, la contribution finale a été reçue de l'Union européenne, une fois que les activités ont été terminées et justifiées. Par conséquent, il a été nécessaire que l'ICCAT et les CPC ou autres avancent le montant nécessaire pour couvrir les activités au cours de cette dernière année.

À cette fin, des versements anticipés ont été reçus des États-Unis à travers une contribution volontaire de 64.326,00 euros qui a ensuite été transférée au GBYP et une contribution de 99.356,00 euros qui par la suite a été transférée au fonds spécial pour les données des États-Unis, en plus de 920.000,00 euros du fonds de roulement de l'ICCAT. Tous ces montants ont été remboursés à la réception de la contribution finale de l'Union européenne en juin 2021.

<i>Programme ICCAT de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Atlantique</i>					
Contributions volontaires	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Union européenne	2.715.900,00 €	4.267.255,04 €	4.504.734,00 €	644.110,96 €	1.086.635,79 €
États-Unis	77.400,00 €	31.360,00 €	32.981,68 €	51.780,00 €	64.326,00 €
Canada		94.388,21 €			
Japon					12.355,47 €
Sénégal (GAIPES)					5.370,93 €
Taipei chinois	30.000,00 €	5.000,00 €	5.000,00 €	5.000,00 €	8.000,00 €
Intérêts					247,06 €
Fonds de roulement de l'ICCAT	194.397,00 €	345.578,99 €	462.544,32 €	73.100,90 €	(30.093,24 €)
Total	3.017.697,00 €	4.743.582,24 €	5.005.260,00 €	773.991,86 €	1.146.842,01 €

La gestion du programme s'effectue avec une comptabilité séparée, conformément aux critères établis par la réglementation du contrat. Cependant, la gestion de certaines dépenses et revenus du Programme est réalisée par l'ICCAT comme entité administrative ; c'est la raison pour laquelle ces concepts apparaissent dans les comptes de l'ICCAT et sont annulés lorsqu'ils sont remboursés à l'ICCAT, jusqu'à la finalisation du programme, le 28 février 2021.

Même si la comptabilité et l'audit de ce programme s'effectuent de manière indépendante, conformément à la recommandation des auditeurs, des comptes transitoires ont été inclus dans le bilan, lesquels reflètent le solde bancaire du programme au 31 décembre 2020 et 2019.

16 Fonds de l'Union européenne visant au renforcement des capacités

En décembre 2019, un contrat a été signé avec l'Union européenne, pour une durée de douze mois, prolongée de 12 mois supplémentaires, en vue de poursuivre l'amélioration des capacités des pays en développement. Ce contrat couvre les activités décrites dans la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 11-26 sur l'établissement d'un fonds de participation aux réunions destiné aux Parties contractantes en développement de l'ICCAT* (Rec. 14-14) et dont le montant total s'est élevé à 250.000,00 euros, dont 80% ont été financés par l'Union européenne. Ce fonds est cofinancé avec le fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF) ; de ce fait, afin de pouvoir regrouper la totalité des voyages financés, le montant reçu (140.000,00 euros) sera transféré au fonds MPF.

17 Fond spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)

En 2015 le Fonds spécial pour le suivi, le contrôle et la surveillance (MCSF) a été créé pour soutenir et renforcer le développement et la mise en œuvre de systèmes d'inspection portuaire efficaces par les CPC en développement afin que ceux-ci satisfassent ou dépassent les normes minimales définies dans la *Recommandation de l'ICCAT afin d'apporter un soutien à la mise en œuvre efficace de la Recommandation 12-07 de l'ICCAT concernant un système ICCAT de normes minimales pour l'inspection au port* [Rec. 14-08]. En date du 22 octobre 2021, ce fonds présente le solde suivant :

Fond spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)

Solde à l'ouverture de l'exercice 2021	82.831,35 €
REVENUS	
Contribution volontaire	0,00 €
Total revenus	0,00 €
DÉPENSES	
Traduction du manuel d'inspection portuaire	1.836,20 €
Total dépenses	1.836,20 €
Solde au 22 octobre 2021	80.995,15 €

18 Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission

En mars 2017, le Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission a été créé, dans le but de renforcer la participation de la délégation tunisienne aux réunions de la Commission. En 2021 et en raison de la pandémie de COVID-19, aucun voyage n'a été organisé par le Secrétariat. En date du 22 octobre 2021, ce fonds présente le solde suivant :

Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission

Solde à l'ouverture de l'exercice 2021	34.549,82 €
REVENUS	
Financé par la Tunisie	0,00 €
Total revenus	0,00 €
DÉPENSES	
Dépenses du fonds	0,00 €
Total dépenses	0,00 €
Solde au 22 octobre 2021	34.549,82 €

19 Fonds stratégique pour la recherche

En 2017, la Commission a décidé de créer le programme stratégique pour la recherche pour 2018, dans le but de regrouper et d'inclure toutes les activités scientifiques de l'ICCAT dans son budget ordinaire et de le faire progressivement sur quatre ans avec ce nouveau poste budgétaire.

Un contrat avec l'Union européenne (850.000,00 euros) a été signé en décembre 2019 dans le but de financer 80% des activités scientifiques de la Commission de 2020, inscrites dans le nouveau programme stratégique pour la recherche, qui n'étaient pas couvertes par le budget. Ce contrat a été modifié pour prolonger les activités jusqu'en juin 2021. La contribution volontaire reçue de l'Union européenne a été de 595.000,00 euros et le solde correspondant à la liquidation du contrat est en attente de réception.

Les activités suivantes ont été réalisées :

- Contrat de courte durée concernant la collecte d'échantillons biologiques aux fins de l'étude de la croissance des istiophoridés dans l'Atlantique Est.
- Contrat de courte durée pour le prélèvement d'échantillons biologiques aux fins d'études de la génétique, la croissance et la maturité des thonidés mineurs - SMTYP.
- Contrat de courte durée pour la collecte d'échantillons biologiques d'espadon aux fins d'études de la génétique, la croissance et la reproduction.

- Contrat visant à ajouter le modèle de distribution de l'espadon à l'étude du simulateur de palangre (standardisation de la CPUE/intégration des changements océanographiques et environnementaux dans le processus d'évaluation).
- Contrat de courte durée portant sur les approches de modélisation : appui au processus de MSE de l'ICCAT de l'espadon de l'Atlantique Nord.
- Contrat de courte durée aux fins de l'amélioration du cadre de travail de l'évaluation de la stratégie de gestion pour le germon de l'Atlantique Nord.
- Marquage PSAT électronique de spécimens d'espadon de l'Atlantique et de la Méditerranée, de germon de l'Atlantique et de requins pélagiques de l'Atlantique.
- Étude sur la structure génétique du stock de requin-taube bleu fondée sur des analyses mitochondriales.
- Contrat de courte durée pour la poursuite des travaux sur la MSE pour les thonidés tropicaux ;
- Atelier sur l'échantillonnage et la biologie des thonidés mineurs de l'ICCAT (financement pour 12 participants).

Le solde de ce programme est le suivant :

Programme stratégique pour la recherche - 2020

Transfert du solde de 2019	179.905,36 €
REVENUS	
Financement de l'ICCAT	150.000,00 €
Contribution volontaire de l'Union européenne	595.000,00 €
Contribution volontaire des Etats-Unis- Fonds spécial pour les données	25.032,96 €
Contribution volontaire du Taipei chinois	2.000,00 €
Total revenus	772.032,96 €
DÉPENSES	
Experts externes et personnel du Secrétariat aux réunions et cours du SCRS	
Atelier sur l'échantillonnage et la biologie des thonidés mineurs de l'ICCAT.	19.056,62 €
Évaluation des stratégies de gestion (MSE)	
Amélioration du cadre de travail pour l'évaluation de la stratégie de gestion du germon de l'Atlantique Nord MSE - N-ALB	19.200,00 €
Approches de modélisation : appui au processus MSE - N-SWO	107.219,16 €
Poursuite des travaux sur la MSE pour les thonidés tropicaux	9.000,00 €
Études biologiques, écologiques ou liées au marquage	
Germon	
Marques électroniques - ALB	138.905,79 €
Biologie reproductive - ALB	2.000,00 €
Istiophoridés	
Biologie reproductive - BIL	6.600,00 €
Âge et croissance - BIL	12.007,67 €
Collecte d'échantillons - BIL	6.375,98 €
Espadon	
Marques électroniques - SWO	58.682,33 €
Génétique - SWO	121.200,00 €
Âge et croissance - SWO	3.300,00 €
Autres études halieutiques - SWO	20.613,60 €
Collecte d'échantillons - SWO	13.227,99 €
Thonidés mineurs	
Biologie reproductive - SMT	28.360,85 €
Génétique - SMT	11.702,13 €
Âge et croissance - SMT	32.122,79 €
Autres études halieutiques - SMT	12.693,90 €

Collecte d'échantillons - SMT	6.287,08 €
Requins	
Marquage - SHK	90.051,96 €
Génétique - SHK	25.000,00 €
Âge et croissance - SHK	7.814,30 €
Autres études halieutiques - SHK	13.900,00 €
Thonidés tropicaux	
Marques électroniques - TROP	38.234,35 €
Consommables (ALB, BIL, SWO, SMT, SHK)	
Consommables	3.092,26 €
Contingences	4.717,16 €
Total dépenses	811.365,92 €
<hr/>	
Solde 2020	140.572,40 €

En ce qui concerne les activités scientifiques de 2021, un contrat a été aussi signé avec l'Union européenne (860.230,00 euros), dans le cadre duquel 71,93% de ces activités seront financées. La contribution volontaire qui a été reçue de l'Union européenne dans le cadre de ce contrat s'élève à 433.139,00 euros.

En 2021, les activités suivantes ont été réalisées :

- Prolongation du contrat de courte durée pour les activités de récupération des marques et de sensibilisation de l'AOTTP au Sénégal ;
- Prolongation du contrat de courte durée pour les activités de récupération des marques et de sensibilisation en Côte d'Ivoire ;
- Contrat de courte durée pour la poursuite des travaux sur la MSE pour les thonidés tropicaux de l'ICCAT ;
- Contrat de courte durée pour la collecte d'échantillons biologiques aux fins de l'étude sur la croissance des istiophoridés dans l'Atlantique Est ;
- Contrat de courte durée pour le prélèvement d'échantillons biologiques aux fins d'études sur la génétique, la croissance et la maturité - dans le cadre du SMTYP ;
- Deux contrats de courte durée pour la mise à jour du chapitre 2 du Manuel de l'ICCAT (section des thonidés mineurs) ;
- Contrat de courte durée pour la collecte d'échantillons biologiques d'espadon aux fins d'études de la génétique, la croissance et la reproduction ;
- Contrat de courte durée portant sur les approches de modélisation : appui au processus de MSE de l'ICCAT pour l'espadon de l'Atlantique Nord ;
- Contrat de courte durée visant à ajouter le modèle de distribution de l'espadon à l'étude du simulateur de palangre.
- Contrat de courte durée pour une étude de l'ICCAT sur la biologie de la reproduction du germon de l'Atlantique Nord ;
- Contrat de courte durée pour une étude de l'ICCAT sur la biologie reproductive du germon de l'Atlantique Sud ;
- Contrat de courte durée aux fins de l'amélioration du cadre de travail de l'évaluation de la stratégie de gestion pour le germon de l'Atlantique Nord ;
- Contrat de courte durée pour l'examen par les pairs du code et des algorithmes de l'évaluation de la stratégie de gestion (MSE) pour l'espadon de l'Atlantique Nord ;
- Marquage PSAT électronique de spécimens d'espadon de l'Atlantique, de germon de l'Atlantique et de requins pélagiques de l'Atlantique ;
- Étude sur la structure génétique du stock de requin-taube bleu fondée sur des analyses mitochondriales ;
- Contrat de courte durée pour la mise à jour du chapitre 2 du Manuel de l'ICCAT (section des requins).

Le solde de ce programme est le suivant :

<i>Programme stratégique pour la recherche - 2021</i>	
Transfert du solde de 2020	140.572,40 €
REVENUS	
Financement de l'ICCAT	404.500,00 €
Contribution volontaire de l'Union européenne	433.139,00 €
Contribution volontaire du Taipei chinois	2.000,00 €
Total revenus	839.639,00 €
DÉPENSES	
Évaluation des stratégies de gestion (MSE)	
Amélioration du cadre de travail pour l'évaluation de la stratégie de gestion du germon de l'Atlantique Nord MSE - N-ALB	13.200,00 €
Approches de modélisation : appui au processus MSE - N-SWO	43.954,58 €
Études biologiques, écologiques ou liées au marquage	
Germon	
Marques électroniques - ALB	2.126,24 €
Biologie reproductive - ALB	11.004,00 €
Collecte d'échantillons - ALB	4.971,31 €
Espadon	
Marques électroniques - SWO	3.689,24 €
Thonidés mineurs	
Biologie reproductive - SMT	4.374,24 €
Génétique - SMT	6714,46 €
Âge et croissance - SMT	2.187,12 €
Autres études halieutiques - SMT	1.631,20 €
Collecte d'échantillons - SMT	4.724,18 €
Requins	
Marquage - SHK	439,12 €
Génétique - SHK	25.000,00 €
Thonidés tropicaux	
Marques électroniques - TROP	5.972,40 €
Consommables (ALB, BIL, SWO, SMT, SHK)	
Consommables	96,80 €
Contingences	137,00 €
Total dépenses	130.221,89 €
Solde au 22 octobre 2021	849.989,51 €

20 Fonds du système électronique de documentation des captures de thon rouge (eBCD)

Suite à l'approbation en 2010 de la *Recommandation de l'ICCAT sur un programme électronique de documentation des captures de thon rouge (eBCD)* (Rec. 10-11), le Secrétariat a conclu un contrat avec la société TRAGSA S.A. qu'il a chargée de réaliser une étude de viabilité de la mise en œuvre de l'eBCD.

Lors de la réunion de 2011 et en réponse à la Recommandation antérieure, le PWG a présenté un projet pilote aux fins de la mise en œuvre d'un système électronique de documentation des captures de thon rouge (eBCD) qui englobe tout le thon rouge capturé, engraisé, mis à mort et commercialisé, y compris les certificats de réexportation. Ce projet a été approuvé.

En 2012, le Secrétariat de l'ICCAT, conjointement avec les CPC intéressées et après avoir lancé un appel d'offres, a sélectionné le consortium formé par TRAGSA S.A. et The Server Labs S.L. pour développer le programme informatique et mener à bien la phase d'essai pilote aux fins de la mise en œuvre du système eBCD jusqu'en 2014

Depuis 2015, le contrat a été prolongé afin de poursuivre l'assistance, le développement et la gestion. Les services couverts sont les suivants : assistance aux utilisateurs, maintenance de l'application, gestion de projet et analyse des demandes, infrastructure, certificats, développements de l'application web et formation. Jusqu'à cette année, toutes les dépenses ont été couvertes par des contributions volontaires et le fonds de roulement de l'ICCAT.

En 2017, un poste avait été approuvé dans le budget de la Commission pour couvrir les dépenses annuelles liées à l'assistance aux utilisateurs et à la maintenance de l'application. En 2018, le fonds du système eBCD a été créé pour incorporer tous les revenus et toutes les dépenses relatifs dans un fonds fiduciaire.

Pour 2019, la Commission a approuvé la modification de l'article 4 du règlement financier et l'ajout d'un nouveau texte stipulant le financement du système de documentation électronique des captures de thon rouge, par le biais d'allocations budgétaires supplémentaires des membres de la Commission qui capturent et/ou qui commercialisent le thon rouge de l'Atlantique. Le solde du Fonds de roulement de l'eBCD est présenté dans l'état financier 8 du présent rapport.

21 Système intégré de gestion en ligne (IOMS)

Ce fonds a été créé en 2019 pour couvrir les dépenses de la première phase du système intégré de gestion en ligne (IOMS), lancé en mai 2019 à la suite du recrutement de deux développeurs de logiciels. En 2020, ce poste a été inclus dans le budget ordinaire de l'ICCAT, de sorte que les coûts des développeurs, équipements et logiciels nécessaires sont imputés à la ligne budgétaire correspondante. Au début de l'année 2021, le solde de ce fonds était de 77.627,31 euros. En ce qui concerne les frais, 18.844,64 euros ont été imputés à ce fonds pour les frais encourus pour l'interprétation simultanée en ligne de la réunion du Groupe de travail sur les technologies de déclaration en ligne (IOMS). En outre, 20% des coûts seront imputés au développement de la fonctionnalité du système d'assistance aux utilisateurs de l'IOMS. Au 22 octobre 2021, le fonds présente un solde de 58.782,67 euros.

22 Fonds du système intégré de gestion en ligne de l'Union européenne

En décembre 2020, un contrat a été signé avec l'Union européenne pour développer la fonctionnalité du système d'assistance aux utilisateurs de l'IOMS. Ce module comprendra les composants qui géreront les éléments d'aide créés pour assister et faciliter dynamiquement l'interaction et le processus d'apprentissage de l'utilisateur par rapport à l'IOMS. Le contrat couvrira l'embauche pour 12 mois d'un développeur de logiciels ainsi que le matériel et les logiciels nécessaires à ce développement. Le contrat est doté d'un budget de 125.000,00 euros, dont 80% seront couverts par l'Union européenne, dont une contribution volontaire de 73.000,00 euros a été reçue. Au 22 octobre 2021, les six mois de salaire du développeur de logiciels, l'équipement et les logiciels nécessaires (49.753,16 euros) ont été imputés, laissant un solde disponible de 23.246,84 euros.

23 Fonds des États-Unis pour les thonidés tropicaux

En septembre 2021, le Fonds des États-Unis pour les thonidés tropicaux a été créé pour soutenir les travaux d'achèvement liés au programme de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Atlantique (AOTTP) et pour financer une mise à niveau du logiciel afin de poursuivre le développement d'un outil d'aide à la prise de décisions sur les thonidés tropicaux. À cette fin, les États-Unis ont envoyé une contribution volontaire à hauteur de 84.700,00 €.

24 Réunions intersessions en ligne de l'ICCAT

À sa réunion de 2010, la Commission a décidé que les réunions organisées au bureau ou en dehors du siège et dont la tenue nécessiterait un financement extraordinaire, soient financées au moyen du fonds de roulement. Les réunions pour lesquelles ce financement a été requis étaient les suivantes :

Réunion intersessions de la Sous-commission 2 (2-5 mars 2021) : les frais engagés pour l'interprétation simultanée en ligne et la traduction des documents se sont élevés à 26.374,66 euros.

14e Réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM) : les frais nécessaires à l'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 23.962,24 euros.

Réunion intersessions de la Sous-Commission 1 (1er et 2 juillet 2021) : les frais nécessaires à l'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 12.086,25 euros.

Réunion intersessions de la Sous-Commission 4 (6-8 juillet 2021) : les frais d'interprétation simultanée en ligne et de traduction de documents se sont élevés à 17.855,73 euros.

2ème réunion intersessions de la Sous-commission 1 (1er-3 septembre 2021) : les frais de l'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 17.506,97 euros.

2e réunion intersessions de la Sous-commission 2 (13-15 septembre 2021) : les frais d'interprétation simultanée en ligne et de traduction de documents se sont élevés à 17.758,01 euros.

État financier 1. Bilan au 31 décembre 2020 et 2019 (euros)

<i>ACTIF</i>	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
A) ACTIF NON-COURANT	74.776,04	84.788,19
I. Immobilisations incorporelles	857,65	2.845,41
Applications informatiques	90.028,51	90.028,51
Amortissement des applications informatiques	-89.170,86	-87.183,10
II Immobilisations corporelles	73.918,39	81.942,78
Mobilier	82.916,57	78.588,57
Équipements pour le traitement de l'information	430.623,20	407.003,08
Autre immobilisation corporelle	45.405,54	45.060,00
Amortissement du mobilier	-70.645,24	-67.092,16
Amortissement des équipements pour le traitement de l'information	-376.737,08	-348.031,13
Amortissement d'autre immobilisation corporelle	-37.644,60	-33.585,58
B) ACTIF COURANT	13.361.065,26	10.692.006,28
I. Montants exigibles	3.423.410,74	2.037.324,82
1. Exigibles au titre d'arriérés de contributions	2.428.203,48	1.928.672,64
Arriérés de contributions budgétaires	2.411.482,29	1.911.951,45
Arriérés de contributions extrabudgétaires	16.721,19	16.721,19
2. Exigibles au titre d'arriérés de contributions eBCD	13.287,48	5.919,31
Arriérés de contributions budgétaires eBCD	13.287,48	5.919,31
3. Montants exigibles Fonds fiduciaires	64.326,00	64.326,00
Montants exigibles Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP)	64.326,00	64.326,00
4. Autres montants exigibles	917.593,78	38.406,87
Autres débiteurs de l'ICCAT	899.356,00	0,00
Paiements en instance d'application	18.237,78	38.406,87
II Ajustements périodiques	35.870,27	40.969,89
1. Dépenses budgétaires anticipées	35.786,18	32.139,73
2. Dépenses extrabudgétaires anticipées	0,00	6.000,00
3. Frais anticipés fonds fiduciaires	84,09	2.830,16
III Trésorerie	9.901.784,25	8.613.711,57
1. Caisse effective	1.985,04	1.690,72
Caisse effective (euros)	1.148,04	781,72
Caisse effective (US\$)	837,00	909,00
<i>[Exercice 2020 : 1.000,00 US\$ x 0,837 €/US\$ = 837,00 €]</i>		
<i>[Exercice 2019 : 1.000,00 US\$ x 0,909 €/US\$ = 909,00 €]</i>		
2. Comptes courants bancaires (euros)	2.898.115,40	4.514.158,40
BBVA - Cte 0200176725 (euros)	36.438,80	12.762,15
BBVA - Cte 0200173290 (euros)	1.315.234,68	2.954.880,12
Banco Santander - Cte 2616408934 (euros)	51.927,26	51.982,63
La Caixa - Cte 0200071119 (euros)	1.494.514,66	1.494.533,50
3. Comptes courants bancaires (US\$)	889.716,85	150.900,65
BBVA - Cte 2018012037 (US\$)	886.996,60	147.946,40
<i>[Exercice 2020 : 1.059.733,09 US\$ x 0,837 €/US\$ = 886.996,60 €]</i>		
<i>[Exercice 2019 : 162.757,32 US\$ x 0,909 €/US\$ = 147.946,40 €]</i>		
La Caixa - Cte 7200300668 (US\$)	2.720,25	2.954,25
<i>[Exercice 2020 : 3.250,00 US\$ x 0,837 €/US\$ = 2.720,25 €]</i>		
<i>[Exercice 2019 : 3.250,00 US\$ x 0,909 €/US\$ = 2.954,25 €]</i>		
4. Comptes courants bancaires fiduciaires (euros)	6.111.966,96	3.946.961,80
BBVA - Cte 0208513942 (euros) - ROP	579.747,51	754.815,89
BBVA - Cte 0201518869 (euros) - ROP-BFT	3.364.032,23	2.996.983,29
BBVA - Cte 0201518371 (euros) - GBYP	2.147.932,75	174.891,60
BBVA - Cte 0201567069 (euros) - ROP-TROP	20.254,47	20.271,02
TOTAL ACTIF (A+B)	13.435.841,30	10.776.794,47
C) COMPTES TRANSITOIRES	478.724,03	686.532,44
I. Trésorerie	478.724,03	686.532,44
1. Comptes courants d'autres fonds, projets ou programmes (euros)	475.442,15	686.226,19
BBVA - Cte 0201569058 (euros) - JCAP-2	103.229,21	152.720,63
BBVA - Cte 0201571055 (euros) - AOTTP	372.212,94	533.505,56
2. Comptes courants d'autres fonds, projets ou programmes (US\$)	3.281,88	306,25
BBVA - Cte 2012292035 (US\$) - JCAP-2	3.281,88	306,25
<i>[Exercice 2020 : 3.921,00 US\$ x 0,837 €/US\$ = 3.281,88 €]</i>		
<i>[Exercice 2019 : 336,91 US\$ x 0,909 €/US\$ = 306,25 €]</i>		
TOTAL ACTIF ET COMPTES TRANSITOIRES (A+B+C)	13.914.565,33	11.463.326,91

État financier 1. Bilan au 31 décembre 2020 et 2019 (euros)

<i>PATRIMOINE NET ET PASSIF</i>	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
A) PATRIMOINE NET	1.245.162,16	1.004.496,73
A-1) Fonds de roulement	891.080,91	578.133,92
I. Fonds de roulement	578.133,92	697.504,77
1. Fonds de roulement	578.133,92	697.504,77
II Résultat de l'exercice	312.946,99	-119.370,85
1. Résultat de l'exercice	312.946,99	-119.370,85
A-2) Patrimoine acquis net	74.776,04	84.788,19
I. Patrimoine acquis net	74.776,04	84.788,19
1. Patrimoine acquis net - Incorporel -	857,65	2.845,41
2. Patrimoine acquis net - Corporel -	73.918,39	81.942,78
A-3) Fonds de roulement eBCD	279.305,21	341.574,62
I. Fonds de roulement eBCD	341.574,62	64.564,91
1. Fonds de roulement eBCD	341.574,62	64.564,91
II Résultat de l'exercice eBCD	-62.269,41	277.009,71
1. Résultat de l'exercice eBCD	-62.269,41	277.009,71
B) CONTRIBUTIONS EN INSTANCE ACCUMULÉES	2.441.490,96	1.934.591,95
I. Contributions budgétaires	2.411.482,29	1.910.240,05
1. Contributions budgétaires de l'exercice actuel	1.057.032,13	803.440,04
2. Contributions budgétaires d'exercices antérieurs	1.354.450,16	1.106.800,01
II Contributions extrabudgétaires	16.721,19	18.432,59
1. Contributions extrabudgétaires de l'exercice actuel	0,00	1.784,19
2. Contributions extrabudgétaires d'exercices antérieurs	16.721,19	16.648,40
III Contributions budgétaires eBCD	13.287,48	5.919,31
1. Contributions budgétaires de l'exercice actuel eBCD	11.000,43	5.919,31
2. Contributions budgétaires d'exercices antérieurs eBCD	2.287,05	0,00
C) PASSIF COURANT	9.749.188,18	7.837.705,79
I. Fonds fiduciaires	7.019.500,26	4.318.508,88
1. Fonds Système de gestion en ligne intégré	77.627,31	22.127,28
2. Fonds de cessation de service	246.835,35	185.125,35
3. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer	499.571,22	437.363,71
4. Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GE)	1.214.765,65	96.526,85
5. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée	2.729.177,21	2.330.119,03
6. Fonds spécial pour les données - Rép. pop. de Chine	118.424,45	107.550,35
7. Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF)	415.811,72	35.602,12
8. Fonds spécial pour les données - États-Unis	395.274,80	296.099,02
9. Fonds des États-Unis pour le renforcement des capacités	312.134,75	172.049,75
10. Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission	68.836,84	2.724,17
11. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les espèces tropicales	20.265,47	20.282,02
12. Fonds pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)	0,00	0,00
13. Fond spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)	82.831,35	110.520,78
14. Fonds de l'Union européenne pour le renforcement des capacités	140.000,00	140.000,00
15. Fonds de l'Union européenne pour développer le programme T3+ nécessaire au traitement des statistiques du Ghana	0,00	24.710,00
16. Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission	34.549,82	40.716,41
17. Programme stratégique pour la recherche	663.394,32	296.992,04
II Provisions pour dépenses	88.830,13	402.766,02
1. Provisions pour dépenses budgétaires	60,01	84.448,87
2. Provisions pour dépenses extrabudgétaires	9.822,20	318.317,15
2. Provisions pour dépenses fonds fiduciaires	78.947,92	0,00
III Dettes	267.865,87	426.431,74
1. Dettes de dépenses budgétaires	72.358,83	81.154,76
2. Dettes de dépenses extrabudgétaires	0,00	22.451,95
3. Dettes de dépenses fonds fiduciaires	82.555,51	310.708,56
4. Encaissements en instance d'application	112.951,53	12.116,47
IV. Ajustements périodiques	2.372.991,92	2.689.999,15
1. Versements anticipés de contributions futures	25.537,32	111.160,81
2. Versements anticipés de contributions volontaires	210.000,00	0,00
3. Versements anticipés des fonds fiduciaires	2.137.454,60	2.578.679,73
4. Versements anticipés de contributions futures eBCD	0,00	158,61
TOTAL PASSIF (A+B+C)	13.435.841,30	10.776.794,47
D) COMPTES TRANSITOIRES	478.724,03	686.532,44
I. Autres fonds, projets ou programmes	478.724,03	686.532,44
1. Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (phase 2)(JCAP-2)	106.511,09	153.026,88
2. Programme de marquage des thonidés tropicaux de l'océan Atlantique (AOTTP)	372.212,94	533.505,56
TOTAL PASSIF ET COMPTES TRANSITOIRES (A+B+C)	13.914.565,33	11.463.326,91

État financier 2. Situation des contributions des Parties contractantes (euros) (au 22 octobre 2021).

<i>Partie contractante</i>	<i>Solde débiteur au début exercice 2021</i>	<i>Contributions des Parties contractantes 2021</i>	<i>Contrib. versées en 2021 appliquées au budget 2021</i>	<i>Contrib. versées 2021 a. budgets antérieurs</i>	<i>Solde débiteur</i>
A) Budget ordinaire de la Commission:					
Albanie	0,00	4.033,05	4.033,05	0,00	0,00
Algérie	0,00	27.610,96	27.610,96	0,00	0,00
Angola	0,00	5.867,32	0,00	0,00	5.867,32
Barbade	6.017,61	6.271,27	6.271,27	6.017,61	0,00
Belize	0,00	67.134,47	67.134,47	0,00	0,00
Brésil	490.953,37	296.194,43	0,00	422.895,50	364.252,30
Canada	0,00	109.862,79	109.862,79	0,00	0,00
Cabo Verde	114.154,60	76.774,84	0,00	0,00	190.929,44
Chine, Rép. pop. de	0,00	79.098,27	79.098,27	0,00	0,00
Côte d'Ivoire	0,00	26.916,50	26.916,50	0,00	0,00
Curaçao	0,00	138.721,16	138.721,16	0,00	0,00
Égypte	6.430,31	6.443,26	6.443,26	6.430,31	0,00
El Salvador	0,00	65.413,50	65.413,50	0,00	0,00
France - St. P. & M.	0,00	103.199,07	103.199,07	0,00	0,00
Gabon 1/	0,00	15.507,29	15.507,29	0,00	0,00
Gambie	3.692,57	3.683,11	3.683,11	3.692,57	0,00
Ghana	149.815,68	235.943,30	0,00	127.008,00	258.750,98
Grenade	4.961,48	5.140,42	5.140,42	4.961,48	0,00
Guatemala, Rép. de 2/	0,01	42.956,12	42.956,12	0,01	0,00
Guinée équatoriale	29.379,31	15.622,68	0,00	0,00	45.001,99
Guinée, Rép. de	234.317,85	5.524,67	0,00	0,00	239.842,52
Guinée-Bissau	10.767,80	5.524,67	5.524,67	10.767,80	0,00
Honduras	107.808,69	5.524,67	0,00	0,00	113.333,36
Islande	0,00	51.625,94	51.625,94	0,00	0,00
Japon	0,00	202.774,27	202.774,27	0,00	0,00
Corée, Rép. de	0,00	30.034,59	30.034,59	0,00	0,00
Liberia	8.857,38	8.929,29	0,00	7.392,70	10.393,97
Libye	49.046,04	25.911,72	0,00	0,00	74.957,76
Maroc	0,00	41.376,48	41.376,48	0,00	0,00
Mauritanie	84.103,48	62.923,49	0,00	0,00	147.026,97
Mexique	22.718,45	23.637,43	23.637,43	22.718,45	0,00
Namibie	42.745,85	43.742,44	0,00	42.745,85	43.742,44
Nicaragua Rep.	0,00	3.683,11	3.683,11	0,00	0,00
Nigeria	16.913,21	5.524,67	0,00	2.903,10	19.534,78
Norvège	0,00	77.475,03	77.475,03	0,00	0,00
Panama	305.496,73	120.850,43	0,00	127.950,00	298.397,16
Philippines, Rép. de	0,00	5.524,67	5.524,67	0,00	0,00
Russie	0,00	18.901,94	18.901,94	0,00	0,00
Saint Vincent et les Grenadines	47.895,04	24.751,50	0,00	0,00	72.646,54
São Tomé e Príncipe	105.113,82	25.485,81	0,00	30.000,00	100.599,63
Sénégal	65.639,54	86.509,81	0,00	0,00	152.149,35
Sierra Leone	39.673,42	5.524,67	0,00	0,00	45.198,09
Afrique du Sud	0,00	40.625,07	40.625,07	0,00	0,00
Syrie, Rép. arabe de	0,00	3.930,99	0,00	0,00	3.930,99
Trinidad & Tobago	20.445,31	21.375,54	21.375,54	20.445,31	0,00
Tunisie	0,00	46.367,56	46.367,56	0,00	0,00
Turquie	0,00	105.935,37	105.935,37	0,00	0,00
Union européenne	0,00	1.650.010,59	1.650.010,59	0,00	0,00
Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord	3.643,96	131.048,95	126.559,31	3.643,96	4.489,64
États-Unis	0,00	183.961,34	183.961,34	0,00	0,00
Uruguay	19.845,93	20.561,69	20.561,69	19.845,93	0,00
Venezuela	354.727,37	71.314,49	0,00	0,00	426.041,86
Sous-total A)	2.345.164,81	4.489.286,70	3.357.945,84	859.418,58	2.617.087,09
B) Incorporation de nouvelles Parties contractantes :					
Honduras (30-01-01)	14.937,00	0,00	0,00	0,00	14.937,00
Gambie (11-02-19)	1.784,19	0,00	0,00	1.784,19	0,00
Sous-total B)	16.721,19	0,00	0,00	1.784,19	14.937,00
C) Retrait de Parties contractantes :					
Cuba (Effectif : 31/12/1991)	66.317,48	0,00	0,00	0,00	66.317,48
Sous-total C)	66.317,48	0,00	0,00	0,00	66.317,48
TOTAL A)+B)+C)	2.428.203,48	4.489.286,70	3.357.945,84	861.202,77	2.698.341,57

1/ Le versement anticipé du Gabon de 25.336,46 euros a été appliqué au paiement partiel de sa contribution de 2021, avec un solde à hauteur de 9.829,17 euros qui sera appliqué au paiement de contributions futures.

2/ Le versement anticipé du Guatemala de 0,01 euro sera appliqué au paiement de contributions futures.

État financier 3. Dépenses budgétaires et extrabudgétaires (Euros) (au 22 octobre 2021)

<i>Chapitres</i>	<i>Budget 2021</i>	<i>Dépenses encourues à cette date</i>	<i>%</i>	<i>Dépenses estimées à la clôture de l'exercice</i>	<i>Total des dépenses estimées pour l'Exercice 2021</i>
1. Dépenses budgétisées					
Chapitre 1. Salaires	1.849.836,61	1.361.067,38	73,58%	479.985,15	1.841.052,53
Chapitre 2. Voyages	15.450,00	987,55	6,39%	0,00	987,55
Chapitre 3. Réunions de la Commission (annuelles)	274.495,00	46.941,05	17,10%	192.001,55	238.942,60
Chapitre 4. Publications	28.891,50	8.577,31	29,69%	3.000,00	11.577,31
Chapitre 5. Équipement de bureau	15.759,00	763,32	4,84%	1.000,00	1.763,32
Chapitre 6. Frais de fonctionnement	147.084,00	83.421,60	56,72%	30.000,00	113.421,60
Chapitre 7. Frais divers	7.984,56	1.111,81	13,92%	700,00	1.811,81
Chapitre 8. Coordination de la recherche :					
a) Salaires	1.092.680,81	776.509,18	71,06%	278.059,27	1.054.568,45
b) Missions pour l'amélioration des statistiques	11.845,00	0,00	0,00%	0,00	0,00
c) Statistiques – Biologie	19.000,00	15.122,46	79,59%	3.877,54	19.000,00
d) Informatique	41.000,00	37.692,91	91,93%	3.307,09	41.000,00
e) Maintenance de la base de données	27.000,00	19.471,86	72,12%	7.528,14	27.000,00
f) Ligne de télécommunications – Domaine Internet	33.500,00	20.364,47	60,79%	13.135,53	33.500,00
g) Réunions scientifiques (SCRS inclus)	80.370,90	34.036,93	42,35%	0,00	34.036,93
h) Divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00
<i>Sous-total Chapitre 8</i>	<i>1.305.396,71</i>	<i>903.197,81</i>	<i>69,19%</i>	<i>305.907,57</i>	<i>1.209.105,38</i>
Chapitre 9. Services nécessitant de faire appel à des consultants externes spécialisés (à savoir, conseil juridique, projet de gestion de la qualité totale, etc.)	52.975,00	42.787,06	80,77%	10.187,94	52.975,00
Chapitre 10. Fonds de cessation de service	63.561,30	63.561,30	100,00%	0,00	63.561,30
Chapitre 11. Programmes de recherche :					
a) Programme de recherche stratégique	404.500,00	404.500,00	100,00%	0,00	404.500,00
<i>Sous-total Chapitre 11</i>	<i>404.500,00</i>	<i>404.500,00</i>	<i>100,00%</i>	<i>0,00</i>	<i>404.500,00</i>
Chapitre 12. Application :					
a) Maintenance de la base de données d'application	30.900,00	27.800,34	89,97%	3.099,66	30.900,00
<i>Sous-total Chapitre 12</i>	<i>30.900,00</i>	<i>27.800,34</i>	<i>89,97%</i>	<i>3.099,66</i>	<i>30.900,00</i>
Chapitre 13. Voyages					
a) Voyages des Présidents de l' ICCAT et du SCRS	25.750,00	3.623,28	14,07%	1.584,00	5.207,28
b) Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions	40.000,00	40.000,00	100,00%	0,00	40.000,00
c) Voyages des mandataires de l'ICCAT (Parties contractantes en développement de l'ICCAT)	15.450,00	0,00	0,00%	0,00	0,00
<i>Sous-total Chapitre 13</i>	<i>81.200,00</i>	<i>43.623,28</i>	<i>53,72%</i>	<i>1.584,00</i>	<i>45.207,28</i>
Chapitre 14. Système de gestion en ligne intégré:					
a) Système de gestion en ligne intégré	206.000,00	113.332,66	55,02%	92.667,34	206.000,00
<i>Sous-total Chapitre 14</i>	<i>206.000,00</i>	<i>113.332,66</i>	<i>55,02%</i>	<i>92.667,34</i>	<i>206.000,00</i>
Chapitre 15. Contingences	5.253,00	0,00	0,00%	0,00	0,00
TOTAL DÉPENSES BUDGETAIRES (Chapitres 1 à 15)	4.489.286,68	3.101.672,47	69,09%	1.120.133,21	4.221.805,68
2. Dépenses extrabudgétaires					
Frais interprétation simultanée en arabe		1.215,34		27.579,50	28.794,84
Réunion du Groupe de travail conjoint sur les prises accessoires des ORGP thonières - Porto, Portugal		-1.108,72			-1.108,72
Frais des réunions en ligne des Sous-Commissions 1, 2, 4 et IMM		115.543,86			115.543,86
TOTAL DÉPENSES EXTRABUDGÉTAIRES		115.650,48		27.579,50	143.229,98
TOTAL DES DÉPENSES ENCOURUES		3.217.322,95		1.147.712,71	4.365.035,66

État financier 4. Revenus budgétaires et extrabudgétaires perçus (euros) (au 22 octobre 2021)

<i>Revenus</i>	<i>Exercice 2021</i>
1. Revenus budgétisés	
Contributions des Parties contractantes :	
Contributions perçues ou appliquées au budget actuel	3.357.945,84
TOTAL REVENUS BUDGÉTAIRES	3.357.945,84
2. Revenus extrabudgétaires	
Contributions volontaires :	
Revenus Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer	17.528,92
Revenus Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée (ROP-BFT)	61.721,84
Revenus Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP)	20.000,00
Revenus Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (phase 2)(JCAP-2)	14.768,20
Revenus Programme de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Atlantique (AOTTP)	150.448,97
Contribution du Taipei Chinois à l'ICCAT	100.000,00
Revenus financiers	51,81
Remboursement de la TVA	20.756,30
Revenus divers	3,25
Revenus réunions de la Commission :	
Réunions de la Sous-Commission 4, de l'IMM et réunions en ligne des Sous-commissions 1, 2,	210.000,00
TOTAL REVENUS EXTRABUDGÉTAIRES	595.279,29
3. Revenus au titre d'arriérés de contributions accumulés	
Contributions des Parties contractantes :	
Contributions perçues au titre de budgets antérieurs	859.418,58
Contributions de nouvelles Parties contractantes :	
Contributions perçues de nouvelles Parties contractantes au titre de budgets antérieurs	1.784,19
TOTAL REVENUS D'ARRIÉRÉS DE CONTRIBUTIONS	861.202,77
TOTAL REVENUS PERÇUS	4.814.427,90

État financier 5. Composition et solde du fonds de roulement (euros) (au 30 octobre 2021).

<i>Fonds de roulement</i>	<i>Exercice 2021</i>
Solde disponible à l'ouverture de l'exercice	891.080,91
Résultat de l'exercice : a) + b) + c)	1.597.104,95
a) Résultat budgétaire	256.273,37
<i>Revenus budgétaires</i>	3.357.945,84
<i>Dépenses budgétaires (Chapitres 1 à 13)</i>	3.101.672,47
b) Résultat extrabudgétaire	479.628,81
<i>Revenus extrabudgétaires</i>	595.279,29
<i>Dépenses extrabudgétaires</i>	115.650,48
c) Contributions versées pendant l'exercice au titre de budgets antérieurs	861.202,77
<i>Contributions aux budgets ordinaires</i>	859.418,58
<i>Contributions perçues de nouvelles Parties contractantes au titre de budgets antérieurs</i>	1.784,19
Solde disponible au 22 octobre 2021	2.488.185,86
Frais estimés (jusqu'au 31 décembre 2021)	1.147.712,71
Solde disponible au 31 décembre 2021	1.340.473,15

État financier 6. Cash flow (euros) (au 22 octobre 2021).*Revenus et origine*

Solde en caisse et en banque (à l'ouverture de l'exercice 2021)	9.901.784,25
Dépenses anticipées (à l'ouverture de l'exercice 2021)	35.870,27
Montants exigibles fonds fiduciaires (à l'ouverture de l'exercice 2021)	963.682,00
Paiements en instance d'application (à l'ouverture de l'exercice 2021)	18.237,78
Revenus :	
Contributions perçues ou appliquées au budget 2021	3.357.945,84
Revenus extrabudgétaires perçus en 2021	595.279,29
Contributions versées pendant l'exercice 2021 à des budgets ordinaires antérieurs	859.418,58
Contributions perçues de nouvelles Parties contractantes au titre de budgets antérieurs	1.784,19
Revenus eBCD :	
Contributions perçues ou appliquées au budget eBCD 2021	459.742,55
Contributions eBCD perçues au titre de budgets antérieurs	9.108,28
Revenus des fonds fiduciaires	5.318.454,51
TOTAL REVENUS ET ORIGINE	21.521.307,54

Dépenses et application

Provision de frais (à l'ouverture de l'exercice 2021)	88.830,13
Dettes (à l'ouverture de l'exercice 2021)	154.914,34
Encaissements en instance d'application (à l'ouverture de l'exercice 2021)	112.951,53
Versements anticipés appliqués au cours de l'exercice 2021	2.362.961,88
Versements anticipés de contributions futures en instance d'application (Gabon, Guatemala et Bénin).	10.030,04
Fonds de roulement	2.488.185,86
Fonds de roulement eBCD	585.839,63
Dépenses :	
Dépenses budgétaires de l'exercice 2021 (Chapitres 1 à 15)	3.101.672,47
Dépenses extrabudgétaires de l'exercice 2021	115.650,48
Dépenses eBCD :	
Dépenses extrabudgétaires eBCD de l'exercice 2021	162.316,41
Frais des fonds fiduciaires	4.580.366,60
Montant disponible des fonds fiduciaires :	
Fonds Système de gestion en ligne intégré	58.782,67
Fonds de cessation de service	310.396,65
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer	365.596,80
Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP) I-X	253.606,21
Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP) XI	939.572,06
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée	3.099.235,89
Fonds spécial pour les données - Rép. pop. de Chine	133.501,75
Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF)	455.811,72
Fonds spécial pour les données - États-Unis	469.597,84
Fonds des États-Unis pour le renforcement des capacités	312.134,75
Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission	125.675,65
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les espèces tropicales	20.206,26
Fonds pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)	0,00
Fonds spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)	80.995,15
Fonds de l'Union européenne pour le renforcement des capacités	140.000,00
Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission	34.549,82
Programme stratégique pour la recherche	849.989,51
Fonds Système de gestion en ligne intégré de l'Union européenne	23.246,84
Fonds des États-Unis pour les tropicaux	84.688,60
TOTAL DÉPENSES ET APPLICATION	21.521.307,54

État financier 7. Situation en caisse et en banque (euros) (au 22 octobre 2021).

Récapitulation

Solde en caisse et en banque	11.588.485,70
TOTAL EFFECTIF EN CAISSE ET EN BANQUE	11.588.485,70

Ventilation

Disponible dans le Fonds de roulement	2.488.185,86
Disponible dans le Fonds de roulement eBCD	585.839,63
Disponible dans les fonds fiduciaires :	
Fonds Système de gestion en ligne intégré	58.782,67
Fonds de cessation de service	310.396,65
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer	365.596,80
Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP) I-X	253.606,21
Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP) XI	939.572,06
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Médite	3.099.235,89
Fonds spécial pour les données - Rép. pop. de Chine	133.501,75
Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF)	455.811,72
Fonds spécial pour les données - États-Unis	469.597,84
Fonds des États-Unis pour le renforcement des capacités	312.134,75
Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission	125.675,65
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les espèces tropicales	20.206,26
Fonds pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)	0,00
Fond spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)	80.995,15
Fonds de l'Union européenne pour le renforcement des capacités	140.000,00
Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission	34.549,82
Programme stratégique pour la recherche	849.989,51
Fonds Système de gestion en ligne intégré de l'Union européenne	23.246,84
Fonds des États-Unis pour les tropicaux	84.688,60
Dettes au titre d'achats ou de prestations de service	30.399,70
Encaissements en instance d'application	7.626,81
Versements anticipés de contributions futures	10.030,04
Versements anticipés des fonds fiduciaires	761.319,67
Dépenses anticipées	-26.950,22
Paievements en instance d'application	-25.553,96
TOTAL DISPONIBLE	11.588.485,70

État financier 8. Composition et solde du fonds de roulement (euros) (au 22 octobre 2021).

<i>Fonds de roulement de l'eBCD</i>	<i>Exercice 2021</i>
Solde disponible de l'eBCD à l'ouverture de l'exercice	279.305,21
Résultat de l'exercice : a) + b)	306.534,42
a) Résultat budgétaire de l'eBCD	297.426,14
<i>Revenus budgétaires de l'eBCD</i>	459.742,55
Albanie	1.228,89
Algérie	1.653,72
Canada	13.485,99
Chine, Rép. pop. de	9.938,84
Égypte	1.461,16
France - St. P. & M.	628,61
Islande	661,11
Japon	162.236,52
Corée, Rép. de	10.801,22
Maroc	11.180,06
Mexique	1.018,23
Norvège	1.423,97
Turquie	20.361,16
Union européenne	223.036,05
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	627,02
<i>Frais budgétaires de l'eBCD</i>	162.316,41
Frais de maintenance et assistance aux utilisateurs - TRAGSA	91.981,65
Rémunérations et salaires	57.364,84
Frais bancaires	58,82
Réunion du groupe de travail technique sur l'eBCD	12.911,10
b) Contributions eBCD versées pendant l'exercice au titre de budgets antérieurs	9.108,28
<i>Contributions eBCD au titre de budgets antérieurs</i>	9.108,28
Chine, Rép. pop. de	6.805,03
Égypte	1.458,25
Mexique	845,00
Solde disponible de l'eBCD au 22 octobre 2021	585.839,63
Frais estimés (jusqu'au 31 décembre 2021)	237.165,30
Solde disponible au 31 décembre 2021	348.674,33